

## Recyclage produits pétroliers



**Durée de la formation :** 1 jour.

:

**Référence :** MDMR10

### **Description de la formation**

**Objectif :**

Etre autorisé à transporter, en national et en international, les produits pétroliers : matières désignées par les numéros ONU :

- 1202, 1203, 1223, 1267, 1268, 1300, 1863,
- 1999, 3295, et 3475
- 3082, 3256 et 3257 (uniquement pour les huiles de chauffe lourdes et les bitumes), en véhicules mentionnés au 8.2.1.3. (citernes > 1 m<sup>3</sup>, conteneurs citernes > 3 m<sup>3</sup>...).

**Programme :**

- Contexte réglementaire
- Véhicules-citernes et leurs spécifications techniques
- Chargement / déchargement des citernes
- Documents de bord
- Signalisation et placardage
- Circulation / stationnement
- Incident / accident
- Mise en application des acquis
- Contrôle de connaissances

**Validation :**

Certificat ADR - Spécialisation produits pétroliers, si succès au contrôle de connaissances final.

**Pré-requis :**

Etre titulaire d'un certificat de formation de base ET de spécialisation PRODUITS PETROLIERS ou CITERNES en cours de validité (au jour de l'examen).